



LE TOUR DU LAC

Bulletin mensuel
d'information

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 19 numéro 4

Moments inoubliables du tournoi de pêche 2025

Avril 2025

Un grand bravo à tous nos pêcheurs pour leurs belles prises. Voici un aperçu des captures du tournoi, une aventure partagée autour d'une passion commune.

Hélène Lemonde, présidente

Dans ce numéro :

1^{er} prix :
truite 21 pouces
Tarière à essence
Éric tremblay

2^e prix : truite 20 3/4 pouces
Certificat cadeau de 250 \$
Domaine du lac Édouard
Gaston Lepage

3^e prix :
truite 20 pouces
Tente de pêche blanche
Nancy Morin

Remerciements

Un grand merci aux **commanditaires**, aux **bénévoles** et à la **Municipalité** pour leur soutien et leur contribution à la réussite de cet événement.

Repas du souper : servi par le Domaine du Lac-Édouard

Merci pour ce délicieux repas !

Groupe de musique : Last Call

Merci à ce groupe talentueux pour avoir animé la soirée.



Moments inoubliables du tournoi de pêche 2025	1
Calendrier des activités à venir	2
Ciné-club	3
Permis de rénovation ou de construction	
Mode de paiement pour les taxes municipales	
Récupérons et compostons	4
Jour de la Terre	
Chronique l'Avertisseur	5
Nouvelle employée à la Mairie	
Des nouvelles de votre Coop	6
Surplus d'eau dans le réseau d'égout municipal	
Trop près de l'arbre, on ne voit pas la forêt	7
Pour acheter des produits québécois ou canadiens	
Coordonnées de la Mairie	8
Dates des assemblées municipales pour l'année 2025	
Défibillateurs Externes Automatisés (DEA)	



À l'an prochain !

Calendrier des activités à venir

Avril 2025

Légende :  Collecte des ordures ménagères et des matières recyclables

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
		8  Conseil municipal 18 h	9	10	11	12
13  Ciné-club 14 h Voir p. 3	14 	15	16	17	18	19
20  Joyeuses Pâques	21 Congé férié Mairie fermée  *28	22 Jour de la TERRE 	23	24	25	26
27		29	30			

*28 avril : deuxième versement pour les taxes municipales. Voir p. 3

VOTE Élection fédérale. C'est un devoir de citoyen·ne d'aller voter.

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
Mai 2025				1	2	3
4	5 	6	7	8	9	10
11 	12 	13  Conseil municipal 18 h	14	15	16	17

À titre d'information, la première cueillette des encombrants se fera le jeudi 22 mai 2025.



La Dre Sauvé accueillera ses patient·e·s à son bureau au Centre communautaire comme d'habitude. Pour prendre un rendez-vous, veuillez communiquer avec le GMF du Haut-Saint-Maurice. Pour rejoindre sa secrétaire, composez le 819-523-3084 et ensuite appuyez sur le 3. **Prochain rendez-vous : le 6 juin 2025.**

Ciné-Club



À tous les cinéphiles, nous vous donnons rendez-vous au Centre communautaire, 195, rue Principale, **le dimanche à 14 h.** Bienvenue à toutes et à tous.

Veuillez prendre note que nous ferons relâche jusqu'au mois d'octobre 2025.
Rollande Lecours et Lise Rousseau

Date	Titre	Type	Principaux Acteurs
2025-04-13	Mlle Bottine	Comédie	Antoine Bertrand, Marguerite Laurence.



Dans *Mlle Bottine*, on raconte l'histoire de Philippe, un compositeur d'opéra souffrant d'anxiété sociale qui se voit forcé d'héberger sa nièce Simone, une orpheline rebelle et excentrique. Son arrivée, accompagnée de sa meilleure amie, une mouffette nommée Bottine, viendra évidemment chambouler le quotidien de Philippe. Ce film nous touche droit au cœur avec son savoureux mélange de tendresse, d'humour et d'émotions. On a réussi à intégrer des sujets sérieux au récit (solitude, anxiété sociale, angoisse de la page blanche) sans jamais perdre de vue la mission de divertir.

Permis de rénovation ou de construction

Prévoyez-vous effectuer des travaux de construction ou de rénovation ? Si vous pensez faire ces travaux au printemps ou à l'été, parlez-en d'abord avec notre inspecteur municipal, monsieur Daniel Bouvier.

Nous vous rappelons l'importance de vous préparer tôt dans la planification de vos travaux puisque des délais sont à prévoir pour l'obtention de votre permis. Un permis de construction ou un certificat d'autorisation est délivré dans les 30 jours suivant le dépôt de la demande et des documents exigés. Il est de votre devoir de bien lire la documentation remise avec votre permis.



Ces judicieux conseils vous éviteront bien des erreurs et de plus, vous détiendrez un permis bien en règle. Vous pouvez prendre un rendez-vous avec M. Bouvier au 819-653-2238, poste 105. Il est présent au bureau le lundi et le mardi, de 9 h à 16 h.

Merci de votre collaboration,
Pierre Arseneault, directeur général

Modes de paiement pour les taxes municipales

Il y a 3 possibilités pour payer votre compte de taxes.

- 1- Nous vous invitons à effectuer votre paiement auprès de votre **institution bancaire**,
- 2- Faites-nous parvenir un **chèque par la poste**,
- 3- **Vous pouvez payer en argent comptant** au bureau.



Si vous payez en faisant un **un virement Interac**, voici comment procéder en suivant les indications suivantes:

Dates des versements

1^{er} : 28 février 2025

2^e : 28 avril 2025

3^e : 28 juillet 2025

Identification : Muni Lac Edouard / **Courriel :** agente@lacedouard.ca / **Question :** Municipalite **Réponse :** LacEdouard / **Raison :** **Important** mettre les 10 premiers chiffres de votre matricule sans tirets et sans espaces, s'il n'y a aucun numéro de matricule, le paiement ne sera pas autorisé.

Nous ne disposons d'aucun terminal Interac, il est donc impossible de payer à l'aide d'une carte à nos bureaux ou par téléphone.

Récupérons et compostons !



MIEUX RÉCUPÉRER & COMPOSTER NOS MATIÈRES

En réduisant le volume de vos matières résiduelles, vous contribuez à une réduction sur votre compte de taxes!

Mieux recycler et composter vos matières, c'est diminuer le tonnage du transbordement et c'est payant! Pensez-y!

En compostant vos matières végétales, vous réduisez ainsi la quantité de déchets à traiter, ce qui diminue les coûts liés à la gestion de ces derniers.

SAVIEZ-VOUS QUE?

En 2024, le volume de matières résiduelles envoyé à l'enfouissement a augmenté de **24 %**.

819 653-2238

info@lacedouard.ca | lacedouard.ca

BESOIN DE PLUS
D'INFOS SUR LE BAC ?
CONSULTEZ
BACIMPACT.CA



Jour de la Terre

Le 22 avril prochain, ce sera la Journée mondiale de la Terre. Cet événement nous permet de réfléchir aux gestes que l'on peut poser pour prendre soin de notre environnement.

Depuis quelques décennies, on parle souvent de **Développement durable**. Ce terme est souvent défini comme un développement qui « répond aux besoins d'aujourd'hui sans compromettre la possibilité des générations futures de répondre à leurs propres besoins ».

Souhaitons que nous puissions changer nos habitudes de vie et de consommation pour un avenir durable.

Chaque petit geste compte !



Chronique l'Avertisseur



On vous le répète, c'est à vous d'éviter l'incendie !

prevention-incendie-foret.com

Nous ne le répéterons jamais assez : « La plus grande menace pour notre communauté, ce sont les feux de forêt. » Très bientôt, dès la fonte des neiges, beaucoup de feuilles mortes se retrouvant sur le sol constituent un combustible parfait pour le déclenchement d'un feu.

À chaque année, la SOPFEU enregistre plusieurs incendies de forêt dans la province. L'organisation municipale de sécurité civile se mobilise déjà afin d'être prêt s'il y a un feu de forêt.

Sur le territoire de la Municipalité de Lac-Édouard, la forêt est omniprésente. Soyons donc prévoyants en évitant de faire des feux de broussailles et des feux dans un récipient sans couvercle ou tout simplement à ciel ouvert.

Hélas, ces comportements sont souvent la cause d'un nombre important d'incendies à l'extérieur ou en forêt et bien souvent même d'incendies de bâtiment. **« Un feu extérieur à ciel ouvert (soit un feu directement au sol qui pourrait se propager librement) est tolérance zéro. »** Toutefois, si cela est nécessaire, il vous faut un permis de l'inspecteur municipal pour ce type de feu. Soyons préventifs.



Alexandre Bilodeau
Directeur adjoint et chef de la division prévention



Nouvelle employée à la Mairie

La Municipalité de Lac-Édouard a récemment engagé madame Nancy Bergeron, une résidente permanente, à titre d'employée à temps partiel. Cette mesure permettra, entre autres, que les activités reliées à l'administration municipale se continue même lorsqu'une employée à temps plein est en vacances. Bienvenue dans notre équipe,

Pierre Arseneault, directeur général

Des nouvelles de votre Coop



Pendant cette période moins achalandée, nous avons modifié nos heures d'ouverture depuis le 23 mars 2025.

Horaire :

Dimanche au jeudi : 10 h à 17 h

Vendredi et samedi : 9 h à 19 h



Venez découvrir nos excellents produits de l'érable provenant d'une érablière de Saint-Proper de Champlain.

Quand c'est possible, achetons chez-nous. Soyons solidaires. C'est une bonne façon de s'assurer d'avoir des services de proximité. Si vous avez des suggestions ou des commentaires n'hésitez pas à nous en faire part.

À Lac-Édouard, l'achat local d'abord !

Surplus d'eau dans le réseau d'égout municipal

Comme à chaque année, au printemps, lors de la fonte des neiges, la nappe phréatique est plus haute que prévue et nous remarquons toujours une arrivée d'eau excédentaire dans notre système de traitement des eaux usées. Cet excédent d'eau a pour effet de surcharger toutes les composantes du système, d'en diminuer l'efficacité et d'augmenter les risques de bris.

Afin de régler la situation, l'inspecteur municipal ainsi que le responsable des eaux usées, feront des visites aléatoires des sous-sols des maisons du village (connectées au réseau des eaux usées municipal).



Les citoyens qui ont une pompe submersible raccordée au REU (Réseau des Eaux Usées) auront un délai de deux (2) semaines pour corriger la situation sans quoi, la Municipalité appliquera l'article 27 du Règlement 150-2016 et des amendes pourraient être données.

Toutes ces mesures ne visent qu'un seul but : assurer à tous les citoyens dont la résidence est raccordée au réseau d'égouts municipal le meilleur service possible quant au traitement de leurs eaux usées et éviter l'installation d'équipements supplémentaires, toujours très coûteux.

Nous comptons sur votre collaboration,

Pierre Arseneault,
Directeur général



Trop près de l'arbre, on ne voit pas la forêt

Le 4 avril dernier, pour souligner l'anniversaire de Madame Rollande, nous avons décidé de nous rendre dans un endroit magnifique situé à 936 km au nord de New-York.

Nous avons été accueillis très chaleureusement et traités « aux P'tits oignons ». Après s'être installés confortablement dans un des chalets mis à notre disposition, et avoir pris un pétillant apéritif, on nous a servi, sur place, un copieux repas : fondue parmesan en entrée, fondue chinoise comme plat principal, accompagnée de délicieux légumes crus, de pommes de terre grecques, d'une salade et de fromage en grain. Au dessert, un succulent gâteau au chocolat coiffé d'une unique chandelle, évitant ainsi de dévoiler l'âge de ma bien-aimée; quelle délicatesse !



Après ce souper plus que réussi, on a pu se prélasser dans le spa situé à deux pas de notre porte d'entrée. Pendant plus d'une heure, on a pu se détendre tout en laissant les jets d'eau nous masser le dos et les jambes pendant que nous admirions un magnifique coucher de soleil lequel a fait place à une kyrielle d'étoiles dans un ciel dégagé.



Après une reposante nuit de sommeil, on a pu prendre notre petit déjeuner tout en admirant les différentes teintes sur la neige du lac en face de notre Pod.

Eh oui ! Il s'agit bien du Domaine du Lac-Édouard, à moins de 15 minutes de notre résidence.

Ce fut une expérience inouïe que nous conseillons à tous. Même si nous n'avons pas quitté le territoire de la municipalité, une fois dans le Pod, nous avons l'impression d'être à des milliers de kilomètres de Lac-Édouard.

En effet, trop près de l'arbre, on ne voit pas la forêt !

Larry Bernier

Pour acheter des produits québécois ou canadiens

À titre d'information, depuis quelques semaines, La Presse+ publie des marques de produits fabriqués au Québec ou au Canada. Voici l'adresse pour accéder à ces publications :

<https://www.lapresse.ca/affaires/2025-02-06/guerre-commerciale/acheter-le-plus-canadien-possible.php?sharing=true>



Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : (819) 653-2238
Courriel : agente@lacedouard.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal
Lundi au jeudi :
9 h à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi : Fermé



Retrouvez-nous sur le Web :
www.lacedouard.ca

Rédaction et mise en page du Tour du Lac :

Larry Bernier, maire
Rollande Lecours
Courriel : bernier.lecours@icloud.com

Collaboration :

Pierre Arseneault, directeur général
Sylvie Héon, adjointe administrative

Défibrillateurs Externes Automatisés (DEA)



**Nous en possédons
3 exemplaires
dans la Municipalité :**

- ▶ 1 à la Coop,
- ▶ 1 à La Seigneurie du Triton,
- ▶ 1 à la caserne des pompiers
(à l'usage des premiers
répondants).

Ces appareils peuvent sauver des vies.

DIRECTEUR GÉNÉRAL / GREFFIER-TRÉSORIER

Monsieur Pierre Arseneault
Tél. : 819-653-2238 / Poste 102 / Courriel : info@lacedouard.ca

Monsieur Larry Bernier / Maire

Tél. : 819-653-2238 / Poste 101

CHANGEMENT D'ADRESSE - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Madame Sylvie Héon, Adjointe administrative
Tél. : 819-653-2238 / Poste 109; Courriel : agente@lacedouard.ca

LA RÉCEPTION

Tél. : 819-653-2238 / Poste 108

INSPECTION MUNICIPALE - PERMIS DE CONSTRUCTION

Monsieur Daniel Bouvier, Inspecteur municipal

Tél. : 819-653-2238 / Poste 105

Courriel : inspection@lacedouard.ca

AGENTE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Madame Jeannie Carrier

Tél. : 819-653-2238 / Poste 104; Courriel : adr@lacedouard.ca

COMPTABILITÉ

Tél. : 819-653-2238 / Poste 103

Courriel : comptabilite@lacedouard.ca

COMMIS DE BUREAU

Madame Nancy Bergeron

Tél. : 819-653-2238 / Poste 110



ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la prochaine assemblée régulière :

Le mardi 13 mai 2025 à 18 h

Bienvenue à toutes et à tous !

L'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances régulières pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

Dates des assemblées municipales régulières pour l'année 2025

14 janvier	8 avril	8 juillet	2 octobre
11 février	13 mai	12 août	11 novembre
11 mars	10 juin	9 septembre	9 décembre

**Toutes les assemblées débiteront à 18 h.
Veuillez inscrire ces dates à votre agenda.**